

Récapitulatif des mesures de carte scolaire dans le 1^{er} degré à la rentrée de septembre 2017



A l'issue de la consultation du comité technique spécial départemental et du conseil départemental de l'éducation nationale, l'ensemble des mesures de retrait et d'implantation d'emplois sont repris ci-dessous :

Fermetures de classes (13)

Maternelle	Bavilliers Jacques Pignot Belfort Louis Aragon Belfort Emile Géhant Belfort Martin Luther-King Belfort Louis Pergaud Valdoie Frahier
Elémentaire	RPI Anjoutey RPI Auxelles Belfort Jean-Jaurès Belfort Victor Schœlcher Giomagny Benoit L'homme RPI Rougegoutte
Primaire	RPI Fousseماغne

Division de l'organisation scolaire

Téléphone
03 84 46 69 36
Télécopie
03 84 28 36 14
Courriel
ce.dosec.ia90
@ac-besancon.fr
Adresse
4, Place de la
Révolution Française
CS 60129
90003 Belfort cedex

Fermetures conditionnelles de classes (2)

Les effectifs des écoles suivantes seront examinés avec attention à la rentrée des classes. En cas de confirmation d'effectifs trop faibles une fermeture pourra être décidée. Des ouvertures pourront par ailleurs être décidées là où des dépassements de seuils seront constatés.

Maternelle	Grandvillars Niglis
Primaire	RPI Les Champs sur l'Eau

Ouvertures de classes (9)

Maternelle	Belfort Raymond Aubert Offemont Jean-Macé
Elémentaire	Belfort Raymond Aubert Belfort Châteaudun RPI Grosmagny-Petitmagny Offemont Martinet Valdoie Victor-Frahier RPI Vallée de l'Ecrevisse
Primaire	Chèvremont



2/2

Scolarisation des enfants de moins de 3 ans

La scolarisation des enfants de moins de 3 ans est proposée dans l'ensemble des écoles de la communauté d'agglomération belfortaine qui se situent dans un quartier relevant du contrat de ville, ainsi que dans certains territoires fragiles du sud du département (Beaucourt et Delle).

Plus de maîtres que de classes (1,5)

La création de 1,5 postes permet améliorer la prise en charge pédagogique des élèves dans des écoles comprenant un nombre important d'élèves en difficulté d'apprentissage. Ces enseignants sont affectés en plus des maîtres en charge des classes, selon la répartition suivante :

0,5 poste à Belfort Emile Géhant

0,5 poste à Belfort René Rucklin (REP - renforcement de 0,5 à 1 ETP)

0,5 poste à Delle Les Maronniers

Transfert de 0,25 ETP de Morvillars à Delle Les Sittelles

Education prioritaire (4)

La réduction des effectifs des classes des cours préparatoires à 12 élèves à l'école élémentaire Louis Pergaud à Belfort (REP+, 6 classes à 12 élèves) renforce les mesures en faveur de la réussite de tous les élèves.

Augmentation du temps décharge des directeurs (10 directions) pour améliorer l'accueil des familles.

Prise en compte de besoins éducatifs particuliers (3)

Fermeture d'une ULIS (unité locale d'insertion scolaire) à Belfort Metzger

Implantation d'une unité d'enseignement à Belfort Metzger

Ouverture d'une ULIS à Belfort Dreyfuss-Schmidt

Ouverture d'une ULIS à Belfort Châteaudun

Ouverture d'un dispositif Arrivants allophones et Enfants du voyage (Delle)

Ouverture d'un dispositif Arrivants allophones (Belfort Aragon, 0,5 poste)

Création d'un poste à l'IME Perdrizet à Giromagny (1 poste)

Formation des enseignants (1,5)

Augmentation du temps de décharge des maîtres formateurs

Création d'un poste de conseiller pédagogique (2 formateurs ressources numériques à mi-temps)

Remplacement (3)

Création de 3 postes de remplacement supplémentaires pour permettre de renforcer la formation continue des enseignants et améliorer le remplacement.

Dans un contexte de baisse prévisionnelle de 152 élèves, le Territoire de Belfort bénéficie d'une dotation de 8 emplois supplémentaires pour la rentrée 2017 dans les écoles maternelles et élémentaires.

L'ensemble des moyens mobilisés permet de maintenir le taux d'encadrement des classes et d'améliorer la qualité de la prise en charge des élèves, notamment ceux qui sont scolarisés dans une école située dans un environnement social défavorisé ou ayants des besoins éducatifs particuliers.